

LE LAYRACAIS



Le mot du maire

Layracaises, Layracais, chers concitoyens



La période des vœux est terminée. Comme annoncé dans le précédent numéro du Layracais, je vous tiens informé de l'avancée des projets en cours.

Le projet prioritaire de Layrac pour 2015 est l'aménagement de la place Jean Jaurès et des rues adjacentes. L'agglomération d'Agen valide le projet et le subventionnera, cela a été confirmé lors de la visite communale par le Président de l'agglomération agenaise Jean DIONIS DU SEJOUR.

Notre souhait est de débiter les travaux en septembre 2015.

Le deuxième projet concerne la réhabilitation et la mise en accessibilité de l'école élémentaire. La première phase débutera en 2015 par la démolition du préau de béton et par la construction du nouveau préau qui sera contigu à l'ancienne cantine.

Ainsi, l'école élémentaire va retrouver son architecture du 19ème siècle. En effet, il s'agit d'une école type « Jules Ferry » qui date de 1881.

Les travaux d'aménagements ultérieurs, possibles uniquement durant les périodes de vacances scolaires, seront étalés sur 3 ans.

Enfin, le projet de réfection de la chaussée de la route nationale 21 est en attente de l'accord donné par la DIRCO (Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Ouest). Si les travaux sont effectués cette année, comme nous l'espérons, le bon sens nous impose la réfection des bordures et trottoirs en traitant les réseaux enfouis.

Les autres projets sont pour l'instant décalés car la contrainte économique nous l'impose.

L'événement majeur de ce premier trimestre pour Layrac sera l'organisation des élections départementales des 22 et 29 mars 2015. Suite à la réforme territoriale, le nouveau canton SUD-EST AGENAIS associe celui d'Astaffort et celui de Puymirol plus la commune de Sauvagnas. A cette occasion, Layrac deviendra le bureau centralisateur (autrefois dénommé chef-lieu) du nouveau canton.

Rémi Constans, Maire de Layrac

« Je suis Charlie »

Au lendemain des tragiques événements qui se sont déroulés dans les bâtiments du journal Charlie Hebdo, une minute de silence a été respectée dans les locaux de l'école élémentaire par tous les enfants en présence de Monsieur le Maire, du Directeur de l'école élémentaire, des enseignants de l'école maternelle ainsi que du personnel communal.

Monsieur Dauliac, directeur de l'école et Monsieur le maire ont expliqué aux enfants la gravité de ces actes et ont rappelé les principes de libertés fondamentaux que sont la liberté de pensée et la liberté d'expression.



Minute de silence à l'école élémentaire

